



**ARRETE PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
D'ACCES AU GRADE DE RÉDACTEUR (SECRÉTAIRE DE MAIRIE)
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE
« PLAN DE REQUALIFICATION »**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L 411-7 et L 523-1 à L 523-7
VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
Vu le décret 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relative aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
Vu la Loi 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie et notamment l'article 2,
Vu le décret 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires de mairie et notamment l'article 1,
VU l'avis émis par la commission promotion interne en date du 14/11/2024,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur, au titre de la promotion interne, à compter du 15 novembre 2024 :

- Madame Maryline ANTONELLI
- Madame Amandine AUBER
- Madame Brigitte BALLIERE
- Madame Sophie BERTHOME
- Madame Marina BIN
- Madame Anita BOSSARD
- Madame Marie-Christine CHICOT
- Madame Gladys COLLEU
- Madame Céline DE SMYTER
- Madame Sophie GERARDIN
- Madame Valérie GUALTIERI
- Madame Marie-Laure LACIDES
- Madame Laurence LAGADEUC
- Madame Priscilla LECOCQ
- Madame Chrystel LEFEBVRE
- Madame Isabelle LEFEVRE

Accusé de réception en préfecture
014-281400028-20241115-2024-296-AR
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024

- Madame Nathalie LEFEVRE
- Madame Cindy LEGROS
- Madame Sophie LEROY
- Madame Alexandra LESOUF
- Madame Sonia LHERMINIER
- Madame Hélène LOUIS-PHILIPPE
- Madame Isabelle MARIE
- Madame Laurence MARIE
- Madame Marie-Laure MEUDEC
- Madame Stéphanie PORET
- Madame Isabelle RAMBAUT
- Madame Florence SOYER

ARTICLE 2 : La validité de la présente liste d'aptitude est de deux ans, soit du **15 novembre 2024** au **15 novembre 2026**.

L'agent qui ne serait pas recruté à l'issue de ces deux ans, devra faire connaître, par courrier adressé au Président du Centre de Gestion du Calvados, son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude, une troisième année, au moins un mois avant l'arrivée à son terme, soit au plus tard le **15 octobre 2026**.

De même, si l'agent n'était pas recruté à l'issue de la troisième année, il devra faire connaître son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude une quatrième année, au moins un mois avant l'arrivée au terme des trois ans, soit au plus tard le **15 novembre 2027**

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet, aux collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion du Calvados.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible avec le lien suivant : <http://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter la présente publication.

Affiché le 15 novembre 2024

Fait à Hérouville Saint Clair, le 15/11/2024

Le Président,
Département
du
Calvados
Hubert PICARD

Accusé de réception en préfecture
014-281400028-20241115-2024-296-AR
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024